

Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : TRAMSAN 70,3 MG COMPRIMES A CROQUER POUR CHIENS, Comprimé à croquer

Titulaire : ALFASAN NEDERLAND B.V.

Composition : Chlorhydrate de tramadol 80 mg - Excipient QSP 1 Comprimé

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/7670402 2/2024

Date de décision : 20/03/2024